

†.XIIAξ† | ηC40ξθ
†.C.Π.θ† | §OXCEξ α.εξθ
∧ §θξηψ ε.ξξθ∏.α
∧ §θηC∧ α.ε.ηηη.∧ §θξξξξ ε.C.θ.θ.α



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتكوين المهني
والتعليم العالي والبحث العلمي



الأطر المرجعية المكيفة الخاصة بالامتحان الوطني الموحد لنيل شهادة البكالوريا – دورة 2020
- المسالك المهنية -
الإطار المرجعي للاختبار التوليقي في المواد المهنية
شعبة: الهندسة الميكانيكية
مسلك صناعة الطائرات

الأطر المرجعية المكيفة الخاصة بالامتحان الوطني الموحد لنيل شهادة البكالوريا – دورة 2020
- المسالك المهنية -

الإطار المرجعي للاختبار التوليقي في المواد المهنية
شعبة: الهندسة الميكانيكية
مسلك صناعة الطائرات

مديرية التقويم وتنظيم الحياة المدرسية والتكوينات المشتركة بين الأكاديميات- المركز الوطني للتقويم و الامتحانات
الهاتف : 0537.71.44.53 /52 – الفاكس : 0537.71.44.09 البريد الالكتروني : cneebac@gmail.com

Royaume du Maroc



Ministère de l'Education Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



**Cadre de référence adapté de l'examen national
du Baccalauréat Professionnel - Session 2020
Epreuve de synthèse en matières professionnelles
Série : Génie Mécanique
Filière : Construction Aéronautique**

1

الأطر المرجعية المكيفة الخاصة بالامتحان الوطني الموحد لنيل شهادة البكالوريا - دورة 2020
- المسالك المهنية -

الإطار المرجعي للاختبار التوليقي في المواد المهنية

شعبة: الهندسة الميكانيكية

مسلك صناعة الطائرات

مديرية التقويم وتنظيم الحياة المدرسية والتكوينات المشتركة بين الأكاديميات- المركز الوطني للتقويم و الامتحانات

الهاتف : 0537.71.44.53 /52 - الفاكس : 0537.71.44.09 البريد الإلكتروني : cneebac@gmail.com

I. INTRODUCTION

Le cadre de référence exceptionnel, relatif à l'examen de synthèse en matières professionnelles, est un moyen méthodologique ayant pour but essentiel de faire évoluer, préciser et adapter les outils d'évaluation aux exigences des notes ministérielles inhérentes à l'organisation de l'enseignement des matières professionnelles spécifiques à la filière Construction Aéronautique. Il est spécifique à la **session normale** et à la **session de rattrapage** de l'année scolaire en cours **2019/2020**.

II. OBJECTIFS

Les objectifs du cadre de référence Exceptionnel, de l'examen de synthèse en matières professionnelles spécifiques à la filière Construction Aéronautique, se présentent comme suit :

- Harmoniser la vision des membres de la commission d'Examen National du Baccalauréat professionnel du point de vu savoir et savoir-faire requis, en tenant compte des directives du référentiel de la formation ;
- Viser l'égalité des chances entre candidats en améliorant le degré de validité des épreuves d'examens certificatifs à travers une meilleure couverture et une meilleure représentativité des savoirs et savoir-faire professionnels ;
- Proposer une sorte de contrat impliquant enseignants, apprenants et commissions d'examen et un outil-ressource permettant l'évaluation des examens certificatifs ;

III. STYLES D'EVALUATION

L'examen de synthèse en matières professionnelles, spécifiques à la filière Construction Aéronautique, sera composé de deux épreuves écrites indépendantes qui seront passées dans la même journée :

- Epreuve n°1 : durée 4 heures ; (voir détails sur Annexes)
- Epreuve n°2 : durée 2 heures. (voir détails sur Annexes)

Chacune de ces deux épreuves se présente sous forme de situations d'évaluation et de tâches qui visent à évaluer les savoirs et savoir-faire, à travers les compétences décrites ci-après, sur la base d'items telles des :

- questions à choix multiple (QCM) ; Vrai/Faux ; appariement... ;
- questions fermées (à courte réponse) ;
- questions ouvertes (à développement) ;
- questions de synthèse complexes (dont la solution nécessite la mobilisation de savoirs et savoir-faire en rapport avec un ou plusieurs modules de formation) ;
- descriptions ou des mises en situation pratique.



IV. DESCRIPTION DES EPREUVES

EPREUVE N°1 : FABRICATION D'ELEMENTS DESTINES A L'AERONAUTIQUE

▪ Composition de l'épreuve

L'épreuve évaluera tout ou une partie des connaissances suivantes :

N°	Connaissances et limites
S03	- Architecture de la documentation
S04	- Les matériaux utilisés en aéronautique (se limiter aux matériaux précités dans le module : <i>les procédés de production...</i>)
S05	- Les procédés de production en construction et en maintenance (sans aborder les <i>systèmes électriques</i>)
S12	- Hygiène, Santé et Sécurité au travail

EPREUVE N°2 : CONNAISSANCES DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AERONEF

▪ Composition de l'épreuve

L'épreuve évaluera tout ou une partie des connaissances suivantes :

N°	Connaissances et limites
S01	- Comportement des systèmes d'aéronef
S06	- Technologie

MATERIEL NECESSAIRE POUR PASSER L'EXAMEN

En plus de la Carte d'Identité Nationale (CIN) et la convocation, le candidat doit disposer du matériel suivant :

Matériel d'écriture et de dessin :

- des stylos (noir, bleu), des crayons, compas, une règle ;
- une équerre, une gomme et une taille crayons ;
- un correcteur (Blanco) ;
- une calculatrice non programmable ;
- du papier millimétré.



ANNEXES

Détails sur le poids et les coefficients des parties de l'épreuve

EPREUVE N°1 : FABRICATION D'ELEMENTS DESTINES A L'AERONAUTIQUE (durée 4 heures)

		Le poids en %	Coef.
Partie 1	Le drapage de matériaux composites	40%	4
Partie 2	L'ajustage / montage de structures	40%	4
Partie 3	L'usinage sur machine à commande numérique	20%	2

EPREUVE N°2 : CONNAISSANCES DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AERONEF (durée 2 heures)

		Le poids en %	Coef.
Partie 1	La mécanique du vol de l'aéronef	50%	1
Partie 2	La structure, moteur, éléments de construction de l'aéronef et documentation	50%	1

